
PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE LA FORMATION : « LES FONDAMENTAUX EN ADDICTOLOGIE »

1- CONTENUS ET OBJECTIFS :

L'action présentée est une formation d'adaptation et de développement des compétences de bases en Addictologie.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

A l'issue de la formation les participants seront en capacité de partager les fondamentaux en Addictologie au profit de leurs entourages professionnels.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

OP 1 : ACQUERIR UNE VISION, UN LANGAGE COMMUN EN ADDICTOLOGIE

OP 2 : COMPRENDRE LES ENJEUX ENTRE LA SUBSTANCE ET L'INDIVIDU DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

OP 3 : COMPRENDRE LA DEPENDANCE ET LES ADDICTIONS

OP 4 : LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

CONTENUS :

UN SAVOIR COMMUN

OP 1 : ACQUERIR UNE VISION, UN LANGAGE COMMUN EN ADDICTOLOGIE

- Drogue : définition
 - o Selon nos points de vue
 - o Quelques idées reçues
 - o Drogues endogènes et exogènes
- Classification des drogues
 - o Les dépresseurs
 - o Les stimulants
 - o Les perturbateurs
 - o Les Nouveaux Produits de Synthèse
- Effets des drogues
 - o Les effets
 - o Effets et contre-effets
 - o Les modes de consommation
 - o La dangerosité des drogues
 - o Savoir « scorer » une drogue
 - o Toxicité et overdose

ETABLIR UN DIAGNOSTIC DES COMPORTEMENTS ET DES CONSOMMATIONS A RISQUES

OP 2 : COMPRENDRE LES ENJEUX ENTRE LA SUBSTANCE ET L'INDIVIDU DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

- Les fonctions des drogues
 - o Les différentes fonctions des drogues
 - o L'expérience psychotrope

OP 3 : COMPRENDRE LA DEPENDANCE ET LES ADDICTIONS

- La dépendance
 - o Une référence parmi d'autres : la CIM10
 - o Dépendance et sevrage
 - o Les différentes formes de dépendances
- L'addiction
 - o Quelques repères
 - o La pyramide de sévérité
 - o Les addictions sans substance
 - o Le système de récompense
- Les différents comportements de consommation
 - o L'usage Expérimental
 - o L'usage Occasionnel
 - o L'usage Récréatif
 - o L'usage Nocif (Abusif)
 - o La dépendance

QUELLE POSITION ET COMMENT ACCOMPAGNER LES ADDICTIONS ?

OP 4 : LA PRISE EN CHARGE DES ADDICTIONS

- L'intervention précoce
 - o La promotion d'un environnement favorable
 - o Le repérage
 - o L'évaluation
 - o La prise en charge
- Les structures en addictologie
 - o Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
 - o Les Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour les Usagers de Drogues (CAARUD)
 - o Les centres de soins avec hébergement
 - o Les Consultations Jeunes Consommateurs
 - o Les filières hospitalières
 - o Les Réseaux de Santé et « Addictions »
 - o Les contacts utiles
- Quels types d'accompagnements solliciter ?
 - o L'orientation pour une prise en charge adaptée
 - o La position du professionnel en addictologie

Concernant une éventuelle modification de certains contenus ou une organisation spécifique de cette formation, merci de bien vouloir contacter « ADDICTIONS FORMATION CONSEIL » soit par téléphone (06.58.05.16.90), par mail (franck@afc-annecy.fr) ou via le formulaire de contact sur le site d' « ADDICTIONS FORMATION CONSEIL ».

2- NIVEAU DE CONNAISSANCES PREALABLES REQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette action de formation.

3- PUBLICS CONCERNES :

Tout professionnel souhaitant acquérir ou actualiser ses connaissances de base et les fondamentaux de l'intervention et de l'accompagnement en Addictologie.

Cette action de formation est accessible à tous les professionnels des secteurs du social, du médico-social et du sanitaire, relevant de la loi 1901 ou du secteur public, ainsi qu'aux salariés des entreprises du secteur marchand ou relevant des collectivités territoriales.

Plus spécifiquement :

- Toute personne en questionnement face au secteur des consommations et des comportements addictifs ;
- Toute personne souhaitant accéder à un socle commun, un langage commun en addictologie ;
- Toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans un domaine au sein duquel elle est susceptible de devoir accompagner une personne en situation d'addiction.

Accessibilité aux personnes porteuse de handicaps ou d'une maladie invalidante :

Conformément à la loi du 5 septembre 2018 pour la « *liberté de choisir son avenir professionnel* », cette formation est accessible aux personnes porteuses d'un handicap ou d'une maladie invalidante et a pour objectif de faciliter l'accès et le maintien à l'emploi de ces dernières.

Pour toutes questions, merci de bien vouloir prendre contact avec « **ADDICTIONS FORMATION CONSEIL** » afin d'étudier les besoins spécifiques et personnels de chacun :

Franck WAREMBOURG - Mail : franck@afc-annecy.fr - Téléphone : 06.58.05.16.90

4- DUREE ET ORGANISATION DE LA FORMATION :

Composition du groupe d'apprenants : Les groupes sont limités à 15 personnes maximum

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : 9/12.30 et 14/17.30 –

Dates : L'action de formation se déroule sur deux journées pleines. Les horaires sont adaptables aux impératifs et fonctionnements de la structure ainsi qu'aux missions des salariés : 2 jours consécutifs, une journée par semaine sur 2 semaines, sur 4 demi-journées...

NB : Les dates de formation seront donc déterminées en collaboration avec la structure « Cliente » ou seront annoncées sur le site d' « **ADDICTIONS FORMATION CONSEIL** » en ce qui concerne les actions de formation organisées par le centre de formation.

5- LIEU DE LA FORMATION :

Deux possibilités :

- Soit l'action de formation est effectuée à la demande d'une structure (entreprise, association, collectivité...) pour former un groupe de salariés : dans ce cas, une salle sera mise à disposition par le client. L'éventuelle location de salle est à la charge du bénéficiaire.
- Soit l'action de formation est organisée par « **ADDICTIONS FORMATION CONSEIL** » : dans ce cas, le lieu de déroulement de l'action de formation sera communiqué en amont à l'ensemble des participants. L'éventuelle location de salle est, de facto, à la charge et sous la responsabilité d' « **ADDICTIONS FORMATION CONSEIL** ».

NB 1 : dans les deux cas de figure, il sera porté une attention particulière à la possibilité d'accueillir les personnes porteuses d'un éventuel handicap ou d'une maladie invalidante. Dans le cas d'une location ou d'une mise à disposition de salle(s) par le « Client », c'est à ce dernier de s'assurer de la bonne conformité de celle(s)-ci.

6- MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION :

Le formateur dispensant l'action de formation est :

Franck WAREMBOURG

Fondateur, formateur et analyste de la pratique pour **ADDICTIONS FORMATION CONSEIL**

Expériences professionnelles :

25 ans d'expériences dans le champ des Toxicomanies et des Addictions : Assistant de Service Social, Chef de Service puis Directeur d'association gérant différents Etablissements Médico-Sociaux (EMS) tels qu'un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues (CAARUD) ainsi qu'un large service remplissant des missions de « Aller vers », de Prévention et de Formation.

Diplômes :

- ❖ Certification QUALIOPi au titre des formations – ICERT (2022)
- ❖ Certificat de Compétences de Formateur en Entreprise (2020) – CCI de Haute-Savoie – ANNECY (74)
 - Niveau I : Certification
 - Niveau II : L'Ennéagramme
- ❖ CAFERUIS (2010) – Collège Coopératif Rhône Alpes – LYON (69)
- ❖ D.U. « Etudes des toxicomanies » (2001) – Faculté de médecine Claude Bernard – LYON (69)
- ❖ D.E. Assistant de service social (1998) – ESSRN – LILLE (59)
- ❖ DEUG A.E.S (1992) – Université Lille III – LILLE (59)
- ❖ Baccalauréat (1989) – Lycée Baudimont – ARRAS (62)

7- MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES :

Sauf contre-indications dues au contexte sanitaire actuel lié au COVID19, l'ensemble des formations effectuées par « **ADDICTIONS FORMATION CONSEIL** » se déroulent en présentiel.

Méthode :

Sur la base de la pédagogie active, il sera proposé des apports théoriques et des réflexions autour de cas pratiques et d'exercices. Les participants sont sollicités tout au long du déroulé de la formation afin de partager leurs questionnements, les liens existants avec leurs pratiques quotidiennes, ce afin de favoriser les échanges et les débats autour des contenus théoriques produits par le formateur.

L'ensemble des méthodes et postulats apportés par le formateur sont issus de références validées professionnellement et sont agrémentées d'expériences professionnelles vécues.

Moyens :

En présentiel, la formation sera constituée :

- D'une alternance entre apports théoriques et expériences professionnelles vécues ;
- De réflexions, échanges et débats autour des différentes thématiques abordées ;
- D'une animation via des présentations PowerPoint
- Des fiches supports « papiers »

L'action de formation s'inscrit dans le cadre d'une « *pédagogie progressive* » adaptée au rythme du groupe : ainsi, malgré le cadre lié au déroulé de l'action, la durée des étapes peut être modulée en fonction des besoins et des connaissances du groupe et le formateur adaptera son approche en fonction des expériences professionnelles du groupe.

8- MOYENS D'EVALUATION DES ACQUIS MIS EN ŒUVRE :

Chaque objectif opérationnel sera évalué au cours de la formation afin d'évaluer les acquisitions de connaissances des participants.

Il sera utilisé des QCM, des exercices en sous-groupes, des exercices des manipulations de divers matériels, des exercices de classements des risques et des modalités de consommations ainsi que l'utilisation de vidéos visant à résumer l'objectif opérationnel susvisé.

Un certificat de présence et de validation des acquis sera remis en fin de formation.

9- TARIF :

Possibilité d'organiser cette formation en Intra ou en Inter-associations/entreprises, pour une équipe financée par la structure, en inscription individuelle salariée ou à titre personnel.

Afin de connaître les tarifs et les modalités de règlements, merci de prendre contact avec :

Franck WAREMBOURG - Mail : franck@afc-annecy.fr - Téléphone : 06.58.05.16.90

RENSEIGNEMENTS et MODALITÉS D'INSCRIPTION

1/ Afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur cette formation, merci de contacter :

Franck WAREMBOURG - Mail : franck@afc-annecy.fr - Téléphone : 06.58.05.16.90

2/ Vous pouvez vous inscrire en remplissant :

- Le formulaire d'inscription en ligne existant sur le Site Internet :
<https://www.addictions-formation-conseil.fr/bulletin-dinscription-aux-formations/>
Puis cliquez sur « Envoyer mon formulaire d'inscription »
- L'un des deux formulaires ci-joints correspondant à votre demande : inscription individuelle ou collective

Les délais d'inscription sont mentionnés sur la page Internet de description de la formation choisie.

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Une fois votre inscription validée, nous vous adresserons votre contrat/convention de formation. **Un mail de convocation vous est adressé dès que votre inscription est validée.**